

Centre de formation de musicien intervenant (CFMI)

Le Centre de Formation de Musicien Intervenant à l'école élémentaire et pré-élémentaire de Rennes-Bretagne a été créé dans le cadre du protocole d'accord passé entre le ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture. Il est placé sous la responsabilité de l'Université Rennes 2.

Ce centre de formation est destiné à donner à des étudiantes et étudiants ayant déjà une solide formation générale et musicale une spécialisation leur permettant de travailler dans le cadre scolaire, en collaboration avec les enseignantes et enseignants, de travailler en école de musique ou au conservatoire en tant que professeur d'éveil musical, de chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux, d'animer des ateliers musique en crèche, milieux spécialisés, centres pénitentiaires, etc., de créer des ponts entre les différentes structures culturelles du territoire en faisant converger les compétences et de mettre en œuvre une pédagogie inventive, ouverte à la création contemporaine, à la recherche et à tous les styles de musique.

Contacter le Centre de formation des musiciens intervenants

Plan des campus site web Site du Centre de formation des musiciens intervenants